



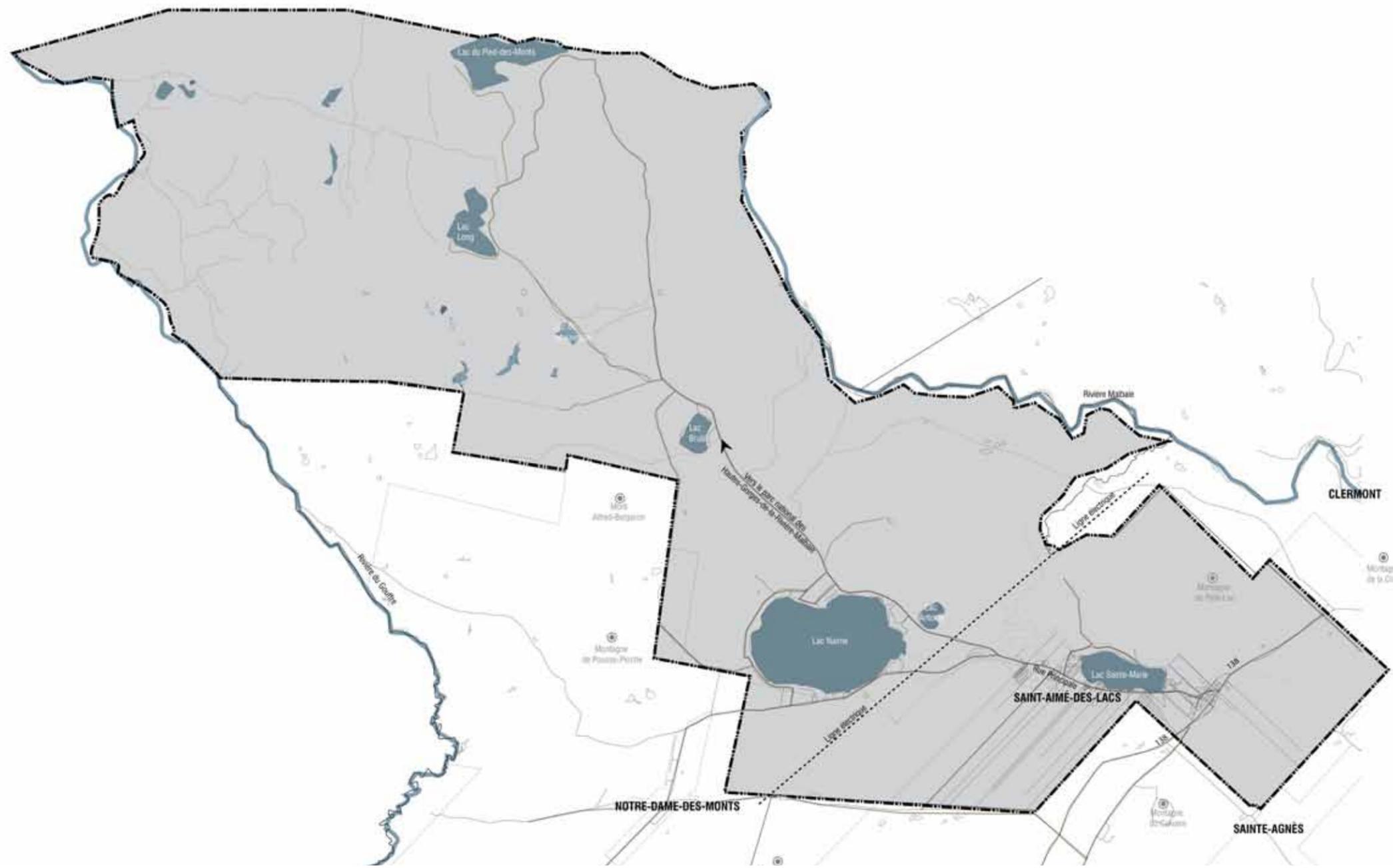
4.1. Localisation de Saint-Aimé-des-Lacs dans la MRC de Charlevoix-Est. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.



4.2. Vue aérienne de Saint-Aimé-des-Lacs. Source : © Pierre Lahoud, 2013.

LOCALISATION

La municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs se situe à 13 km à l'ouest de La Malbaie, entre la ville de Clermont à 7 km au nord-est, le hameau de Sainte-Agnès à 5 km au sud-est et le village de Notre-Dame-des-Monts à 6 km au sud-ouest. Le village est bordé au nord par le lac Sainte-Marie. Le lac Nairne est quant à lui localisé complètement à l'ouest. Au sud, les secteurs de Sainte-Agnès et de Notre-Dame-des-Monts se partagent le territoire au-delà du couvert forestier. La rivière Malbaie coule au nord, derrière les montagnes de la Croix et du Petit Lac. La route 138 en constitue la limite est. Saint-Aimé-des-Lacs est également la porte d'accès au parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, situé à 26 km au nord-ouest. Elle fait partie également du circuit touristique de la route des Montagnes. Dans l'imaginaire, Saint-Aimé-des-Lacs, c'est aussi le pays de *Menaud, maître-draveur*, récit de Félix-Antoine Savard publié en 1937.



4.3. Localisation de Saint-Aimé-des-Lacs. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

HISTORIQUE DE LA FORME DU TERRITOIRE

Une partie du territoire de Saint-Aimé-des-Lacs faisait autrefois partie de la seigneurie de Murray Bay (La Malbaie), alors que l'autre était rattachée au canton De Sales lors de sa proclamation en 1868. Au cours de la décennie 1820, le territoire commence à recevoir ses premiers habitants. Ces derniers s'établissent

notamment autour du lac Sainte-Marie, appelé à cette époque le « Petit Lac ». Bien que les terres de cet endroit ne soient pas tellement productives, la plupart des premiers colons réussissent malgré tout à en tirer leur subsistance.

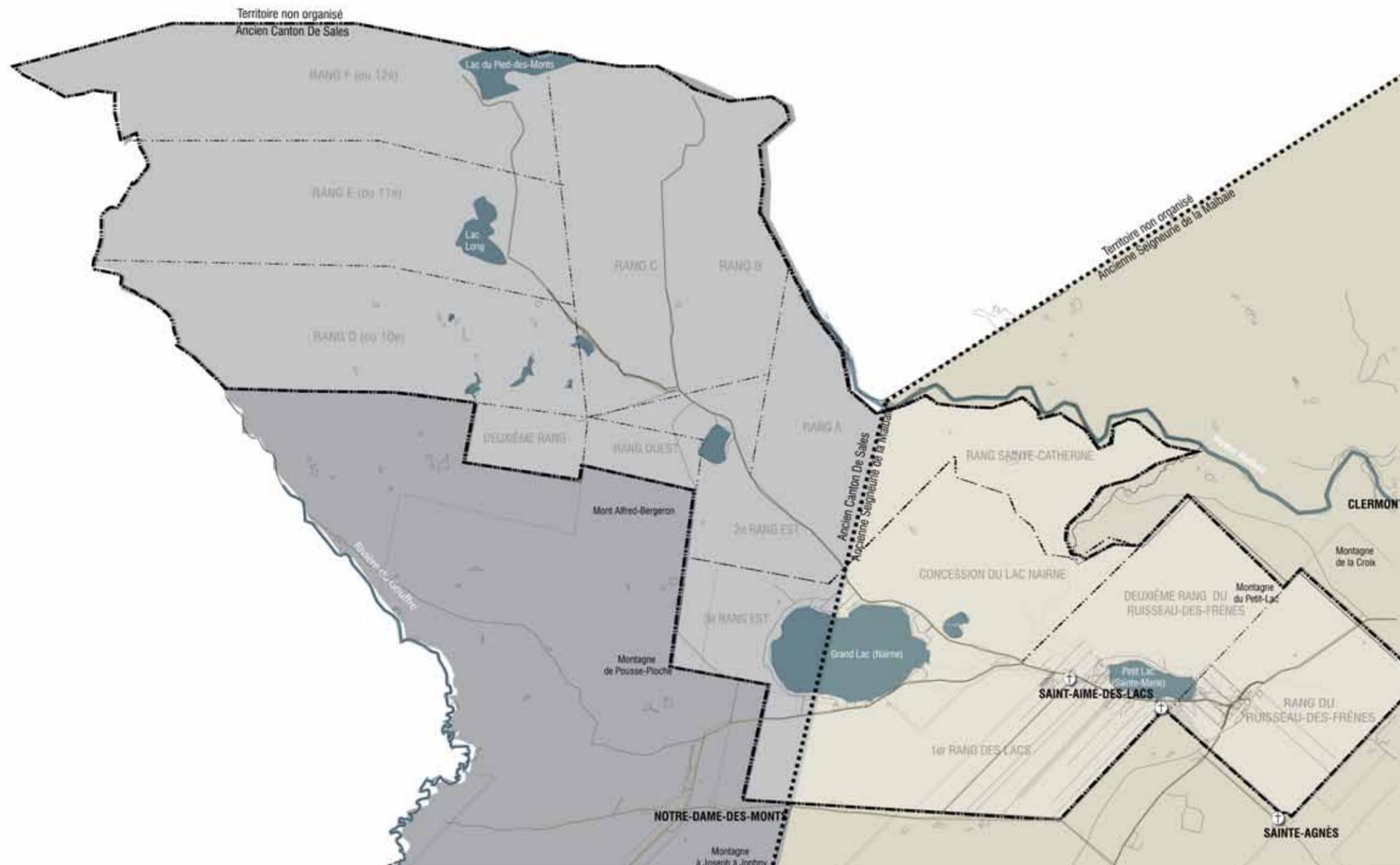
En 1830, cette poignée d'habitants est desservie par la nouvelle paroisse de Sainte-Agnès qui est érigée canoniquement la même année. La nouvelle paroisse couvre alors un vaste territoire dont une partie de la seigneurie de Murray Bay (les actuelles paroisses de Sainte-Agnès et de Sainte-Aimé-des-Lacs), à laquelle il faut

ajouter le canton De Sales (Notre-Dame-des-Monts). L'église est construite en 1841-1842 à l'extrémité est de la paroisse. Les habitants de Saint-Aimé-des-Lacs fréquentent ce lieu de culte jusqu'à l'ouverture de leur propre église, un siècle plus tard. À partir de 1855, le secteur est englobé par la municipalité de Sainte-Agnès qui, à l'instar de la paroisse, couvre alors un très large territoire.

Vers la fin du 19^e siècle, on trouve plusieurs résidents en bordure du Petit Lac. Sir Charles Fitzpatrick, un villégiateur dont la résidence d'été se trouve à Pointe-au-Pic, en bordure du boulevard des Falaises, vient y pêcher régulièrement. Séduit par la beauté et la tranquillité du lieu, il s'y fait construire un camp de pêche, puis une chapelle dédiée au Sacré-Cœur. Mais la majorité des gens qui se trouvent dans le secteur, des francophones d'allégeance catholique, ne possède pas encore leur propre lieu de culte et c'est seulement bien des décennies plus tard que leur vœu est exaucé. Sous l'instigation du curé de la paroisse de Sainte-Agnès, l'abbé Alfred Girard, une église est enfin construite en 1941 en bordure du Petit Lac sur un terrain donné par Zévin Gaudreault, un habitant des lieux. Les travaux de construction sont menés rondement par les habitants qui fournissent temps et matériaux. Cette église est construite en cyprès sous la direction de contremaîtres, sans plan d'architecte. L'année suivante, la paroisse de Sainte-Aimé voit le jour, permettant ainsi la venue d'un premier curé résident et l'édification cette même année d'un vaste presbytère, puis d'un cimetière en 1943.

En 1949, la population des municipalités du canton De Sales et de Sainte-Agnès accepte de se départir d'une partie de leur territoire pour former la nouvelle municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, qui compte alors 300 habitants permanents. Suite à cela, un premier maire est élu en 1950 et la Commission scolaire de Sainte-Aimé-des-Lacs est fondée en 1951, permettant ainsi d'ajouter une école centrale au petit noyau institutionnel de Saint-Aimé, en 1954. Prise en charge cinq ans plus tard par 17 religieuses de la congrégation des Petites Franciscaines de Marie de Baie-Saint-Paul, la construction se dote d'un couvent qui est greffé au bâtiment principal.

Village-rue typique, Saint-Aimé-des-Lacs s'étire le long du rang Saint-Aimé (rue Principale), à proximité des lacs Sainte-Marie et Nairne. Il est représentatif des villages agro-forestiers. La forêt est omniprésente avec en arrière-scène les montagnes de Charlevoix.



4.4. Éléments historiques de Saint-Aimé-des-Lacs. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

MILIEU NATUREL

Hydrographie

Le village de Saint-Aimé-des-Lacs, comme son nom l'indique, se caractérise par la présence de différents lacs dispersés sur le territoire. On retrouve le lac Sainte-Marie (Petit Lac) adossé au village et son voisin, le lac Nairne, connu aussi sous le nom de Grand Lac ou encore lac Sainte-Agnès. C'est autour de ce grand lac de qu'on retrouve la plage municipale de Saint-Aimé-des-Lacs. Le lac Antoine se situe entre les deux plans d'eau à l'ouest du village. Plusieurs autres plans d'eau ponctuent le territoire de la municipalité. On retrouve notamment le lac Long, le lac du Pied-des-Monts, le lac du Rat-Musqué et le lac Brûlé. C'est grâce aux richesses du territoire que la villégiature s'est développée et par conséquent, que le village de Saint-Aimé-des-Lacs a vu le jour. En effet, on s'y rendait pour profiter des plages qui bordent les lacs bien avant la fondation du village.

La limite nord de la municipalité correspond au tracé du cours de la rivière Malbaie alors que la limite ouest borde la rivière du Gouffre. Le ruisseau des Frères qui coule au sud du lac a donné son nom au rang complètement à l'est du village. Il se fait discret dans le paysage du village.

Topographie / géologie

Le village de Saint-Aimé-des-Lacs se situe dans une grande dépression entourée de monts. Cette dépression aurait été causée par l'impact d'un météorite il y a plusieurs millions d'années. Tout autour de Saint-Aimé-des-Lacs, on retrouve des collines de moindre amplitude que les monts du contrefort du Bouclier canadien, situé un peu plus loin. Parmi ces collines, on retrouve la montagne du Petit Lac (400 m), en référence au lac Sainte-Marie, et la montagne de la Croix (200 m), toutes deux situées au nord du lac Sainte-Marie. Plus au sud, dans les municipalités de Notre-Dame-des-Monts et de La Malbaie (secteur Sainte-Agnès), on peut apercevoir les montagnes à Joseph-à-Johnny et du Calvaire. Complètement à l'ouest, derrière le lac Nairne, se dressent la montagne de Pousse-Pioche (350 m) et le mont Alfred-Bergeron (383 m).

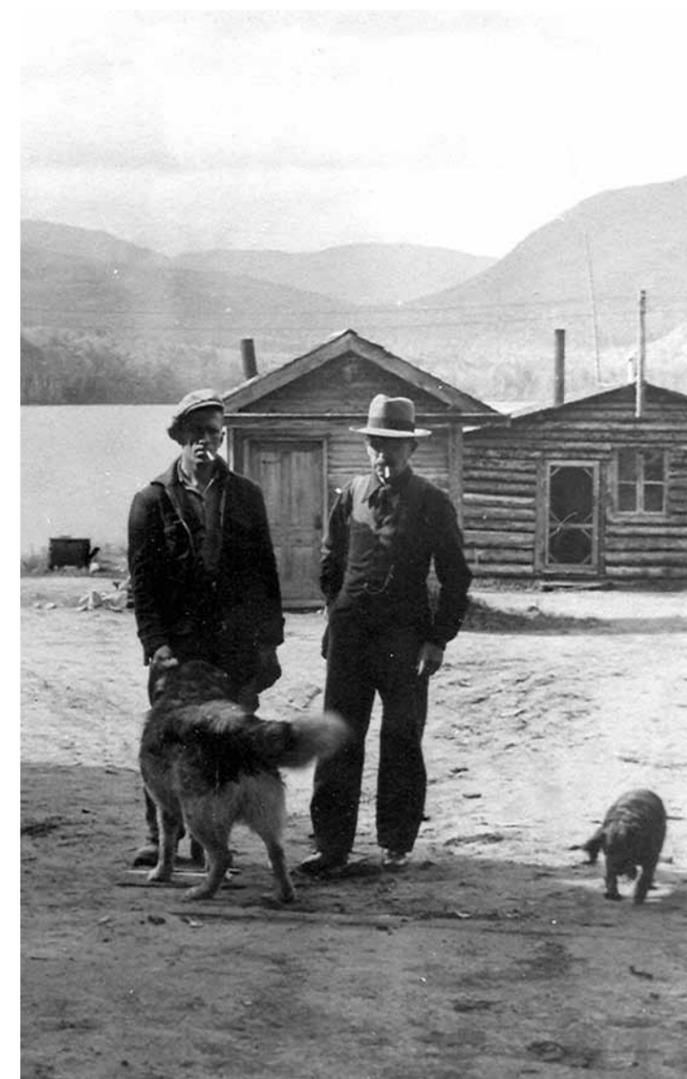
La topographie est donc très accidentée. Elle ressert le village de tous ses côtés. Les parcours sillonnent le territoire vallonné ou abrupt et longent parfois directement les rives des lacs. Le long de la rue Principale, la topographie s'élève au sud alors qu'elle s'abaisse légèrement pour rejoindre le lac sur le côté nord de la rue. La partie sud de la rue Principale est donc continuellement en surplomb par rapport au côté nord.



4.5. Éléments naturels de Saint-Aimé-des-Lacs et topographie en périphérie du noyau villageois. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.



4.6. Le lac Nairne et les montagnes du contrefort du Bouclier canadien, en arrière-plan.



4.7. Installations de la mine exploitée près du lac Pied-des-Monts. Source : Municipalité Saint-Aimé-des-Lacs. Historique [en ligne] : <http://www.saintaimedeslacs.ca/#1/zoom/cm7q/i3bqn> (consulté le 7 octobre 2013).



4.8. Territoire boisé et cultivé en périphérie du noyau villageois de Saint-Aimé-des-Lacs. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.



4.9. Le lac Sainte-Marie, avec en arrière-plan la montagne du Petit-Lac et son couvert forestier.

Malgré le potentiel limité du sous-sol de la région, on y a exploité au début du siècle une mine de mica et d'uranium. Située au nord-ouest du territoire de la municipalité, juste au sud du lac du Pied-des-Monts, elle a été en opération de 1890 à 1914, puis de 1935 à 1945¹. Ces mines sont-elles à l'origine de la toponymie familière non officielle utilisée pour désigner la rue Principale dans sa partie plus au nord du territoire, le rang de Mainsal, dans lequel le personnage de Menaud maître-draveur habitait ? Ou est-ce plutôt la référence au canton De Sales, auquel le secteur faisait partie, qui lui vaut ce surnom ?

1. Serge GAUTHIER. « La mine du Lac Pied-des-Monts (1890-1945) ». *Encyclobec*. 4 octobre 2002 [en ligne] : <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=62> (consulté le 7 octobre 2013).



4.10. Le couvert végétal et la topographie sont omniprésents jusqu'au cœur même du village de Saint-Aimé-des-Lacs. Vue à partir du parvis de l'église.

Végétation et écosystèmes particuliers

Saint-Aimé-des-Lacs se retrouve dans le domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune². La partie nord du couvert forestier du territoire appartient au domaine public (gouvernement provincial). Le couvert forestier est omniprésent tout autour et au cœur du village et rappelle que l'exploitation de la forêt a longtemps été à la base de l'économie de la région. Au centre du village, la forêt cède un peu la place aux terres agricoles qui n'apparaissent que très doucement dans le paysage, signe d'une activité agricole axée sur la subsistance³.

Les écosystèmes particuliers du secteur sont directement en lien avec la présence des lacs. On y retrouve notamment l'omble de fontaine (truite mouchetée) et l'omble chevalier (truite rouge)⁴.

2. André ROBITAILLE et Jean-Pierre SAUCIER. *Paysages régionaux du Québec méridional*. Québec, Les Publications du Québec, 1998, 213 p.
 3. Ruralys. *Caractérisation et évaluation des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est : un outil vers la conservation et la mise en valeur des paysages*. Québec, Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, 2010. 174 p.
 4. Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs. Plan d'urbanisme.

UTILISATION DU SOL

Type d'implantation

Le secteur villageois se situe sur la rive sud du lac Sainte-Marie. Il s'étire le long de la rue Principale mais se concentre à l'ouest du lac, autour de l'église, s'apparentant ainsi au modèle de village-rue traditionnel du Québec. Près de l'église, on retrouve le presbytère, l'école Beau-Soleil, l'édifice municipal, la Caisse populaire ainsi que le centre de loisirs qui forment en quelque sorte le secteur institutionnel du village (*figure 4.11*).

Sur la rive nord du Lac, on retrouve des implantations de type villégiature comme ailleurs autour de tous les lacs de la municipalité. Les implantations à caractère agricole sont présentes au centre du village, principalement en direction du lac Nairne. Tout le territoire situé au-delà de ces secteurs correspond à des implantations agro-forestières.

Parcours

Le parcours-mère du secteur correspond à la rue Principale. Il apparaît également sur certaines cartes comme étant le chemin Saint-Aimé ou rang Saint-Aimé. Il est sinueux et épouse le pourtour des lacs. Aux abords du lac Nairne, en direction nord, il portait auparavant le nom de chemin Saint-Jérôme. C'est cette même route, au tracé sinueux, qui permet d'accéder au Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie. Elle apparaît également sur les anciennes cartes (1880) permettant alors de relier le canton De Sales à la seigneurie de Murray Bay. À mi-chemin entre le lac Sainte-Marie et le lac Nairne, le parcours-mère se divise en deux pour atteindre, d'une part, le Parc national (rue Principale) et, d'autre part, le village de Notre-Dame-des-Monts en direction du sud-ouest. Cet embranchement du parcours-mère porte, dans cette direction, le nom de chemin du lac Nairne ou, sur certaines cartes anciennes, chemin du Grand-Lac ou encore chemin du rang des Lacs.

Les parcours d'implantation du secteur sont presque inexistants. Le village se concentre réellement le long de la rue Principale. La rue Larouche, qui rejoint la rue Principale près du village et qui a permis de développer la villégiature sur la rive nord du lac Sainte-Marie, fait toutefois figure d'exception. Elle fait écho à tous les autres parcours d'implantation qui se sont également développés au pourtour des lacs Nairne, Long, Pied-des-Monts du Rat-Musqué et de tous les autres. Ces parcours apparaissent comme étant l'unique façon de faire le tour des lacs et de s'implanter dans la municipalité.

De nouveaux tracés plus récents, au cœur du village, laissent entrevoir la volonté de créer de nouveaux parcours d'implantation perpendiculaires au parcours-mère afin de densifier le secteur. Ces tracés rappellent les développements des banlieues. Ils sont parfois complètement nouveaux, comme le chemin Tremblay par exemple, sans lien avec la division cadastrale d'origine.

On retrouve également, tout juste à l'est de l'église, la route Thivierge. Sur d'anciennes cartes, cette voie de communication permet de relier le rang Saint-Aimé au deuxième rang des Lacs, plus au sud. Elle longe complètement la division cadastrale de l'époque. Malgré les quelques parcours de raccordement et d'implantation de Saint-Aimé-des-Lacs, on ne retrouve toutefois aucune intersection majeure au cœur du village, renforçant par le fait même le caractère de village-rue.

Même si, à l'époque, elle permettait de relier Saint-Aimé-des-Lacs aux villages de Clermont, de Sainte-Agnès et de La Malbaie, un peu plus loin, et formait en quelque sorte le parcours-mère de l'arrière pays de Charlevoix, la route 138 représente aujourd'hui réellement un parcours de restructuration. Le tracé a été élargi et réaménagé afin de faciliter la circulation. Son parcours a même été revu près de Saint-Aimé-des-Lacs, puisqu'il empruntait autrefois le tracé du rang du Ruisseau-des-Frênes.

Les parcours piétons et cyclables formels (voies désignées) sont absents du territoire du cœur du village. Il s'agit plutôt de voies où cyclistes et automobilistes se partagent la chaussée. Chaque année, la municipalité est l'hôte d'un triathlon qui emprunte les parcours du réseau viaire et des sentiers en forêt.



4.11. Les types d'implantation à Saint-Aimé-des-Lacs. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.



4.12. Le parcours-mère et son tracé sinueux. Les résidences plus anciennes sont implantées en angle par rapport à la voie publique et font face au lac Sainte-Marie.



4.13. Le parcours-mère au centre du village de Saint-Aimé-des-Lacs.



4.14. Nouveau parcours d'implantation, observable notamment sur le chemin Tremblay.

Parcellaire

Le système parcellaire témoigne encore aujourd'hui du système seigneurial et de la division des grands lots. Plusieurs de ces grands lots sont encore présents dans le parcellaire du village. Le cœur villageois se situe dans la partie de la municipalité qui appartenait auparavant à la seigneurie de Murray Bay, alors que toute la partie nord-ouest est issue du canton De Sales. Près du lac Sainte-Marie, au village, les lots du Premier Rang des Lacs sont orientés perpendiculairement au lac et, par conséquent, à la rue Principale (figure 4.11). Au nord du lac, les parcelles sont tournées en fonction de l'ancien parcours-mère (rang du Ruisseau-des-Frênes) et sont donc parallèles au lac. Toutes les autres parcelles des rangs (rang du Lac-Nairne, 2^e rang Est, 3^e rang Est, rang A, rang B, rang C) qui bordent le parcours-mère (rue Principale) sont également perpendiculaires au parcours. Les parcelles font environ 200 mètres de largeur et sont de longueurs variées.

Les implantations au cœur du village confirment toutefois l'implantation plus récente du secteur, qui ne tient pas compte du découpage cadastral d'origine. Plusieurs petites parcelles, de dimensions et de formes variées, ont été subdivisées le long du chemin principal pour densifier le noyau villageois.

Les parcelles découpées le long du chemin Tremblay sont quant à elles de grandeur et de forme régulières. Elles mesurent 27 x 42 mètres ou 26 x 31 mètres.

Implantation du bâti

Le bâti du centre du village de Saint-Aimé-des-Lacs est orienté par rapport à la rue Principale et est situé assez près de celle-ci. Il se concentre autour de l'église et du presbytère, tous deux situés sur un plateau surplombant la rue Principale, à quelques mètres à l'ouest du lac Sainte-Marie. Cette implantation en surplomb ainsi que son retrait par rapport à la rue donnent une certaine prestance au secteur institutionnel. Une place publique est d'ailleurs aménagée en bas du talus, en bordure de la rue.

Les bâtiments situés de part et d'autre de l'église et alignés sur la rue permettent d'encadrer le noyau institutionnel et de soutenir le caractère villageois du secteur. En raison du tracé sinueux de la rue Principale, certaines maisons sont implantées en angle par rapport à la voie publique (figure 4.12). De façon générale, les bâtiments du secteur se situent à une distance de 4 à 7 mètres de la rue. Du côté sud, la topographie a imposé l'aménagement de talus en cour avant (figure 4.13). En cour arrière, des deux côtés de la rue, on retrouve des bâtiments secondaires parfois à vocation agricole. Ces témoins architecturaux rappellent l'implantation du village au cœur d'un secteur d'abord rural, dont l'organisation est sans égard au lac Sainte-Marie situé tout près.



4.15. Bâti résidentiel de villégiature implanté sur la rive sud du lac Sainte-Marie.



4.16. Vue aérienne du cœur du village de Saint-Aimé-des-Lacs. Source : © Pierre Lahoud, 2013.

Aux environs du lac Sainte-Marie, tout juste à l'est de l'intersection de la rue Larouche, le bâti se concentre majoritairement d'un seul côté de la rue (sud). Les abords du lac ne sont ainsi que très peu bâtis, la rue Principale passant trop près de celui-ci. Certaines résidences sont orientées davantage par rapport au lac que par rapport à la rue, laissant penser que le tracé de la rue a été revu et que ces résidences sont antérieures au tracé de la voie actuelle. De façon générale, elles sont également plus éloignées par rapport à la rue (entre 12 et 28 mètres du bord de la rue) que les propriétés au cœur du village. Les aménagements paysagers et les talus sont davantage présents, la topographie nécessitant une attention particulière.

Le bâti de la rue Larouche, dans le secteur de villégiature, est érigé entre le lac et la route. Ainsi, la plupart des façades principales sont orientées vers le lac, en marge arrière. Plusieurs bâtiments secondaires se retrouvent quant à eux en cour avant. Les propriétés principales s'orientent par rapport au lac plutôt que par rapport à la rue. La végétation omniprésente apporte davantage d'intimité à tous ces propriétaires qui se partagent la rive nord du lac (figure 4.15).

Sur la nouvelle rue Tremblay, les bâtiments plus récents sont implantés au centre de la parcelle, orientés par rapport à la rue et alignés les uns avec les autres. Ce type d'implantation est tout à fait différent de celui retrouvé à quelques pas de là, au cœur du village. La cour avant, tout de même assez grande, est aménagée. Des talus permettent aux propriétés de s'ajuster à la topographie. Un nouveau type de luminaire de rue y est également implanté du côté est de la rue (figure 4.14).



4.17. Vue aérienne du cœur du village de Saint-Aimé-des-Lacs, vers 1980. Source : Serge GAUTHIER. *Saint-Aimé-des-Lacs. 50 ans d'histoire paroissiale 1942-1992*. Saint-Aimé-des-Lacs, Comité du cinquantième anniversaire de la paroisse de Saint-Aimé-des-Lacs, 1992, p. 54.

BÂTI

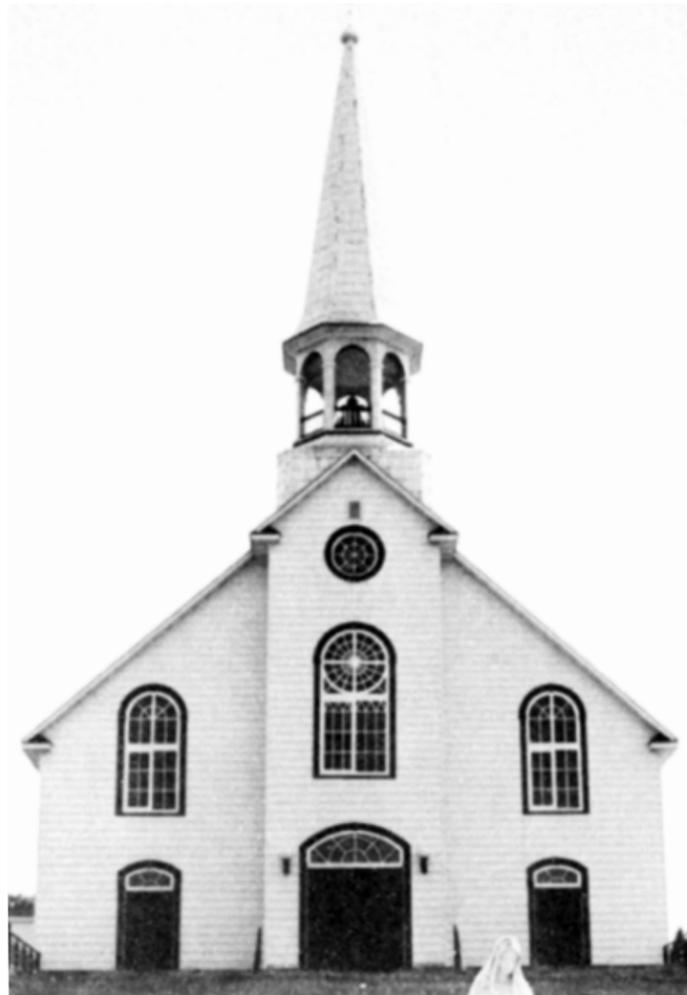
Types architecturaux

Bâti spécialisé

Le bâti spécialisé se retrouve presque uniquement autour de la place de l'église (figures 4.18 et 4.19). Il est surtout institutionnel, mais on y retrouve également quelques commerces qui sont dispersés le long de la rue Principale à travers le bâti de base résidentiel. La chapelle du Sacré-Cœur fait exception et se retrouve à l'extérieur du centre du village, plus à l'est (figure 4.20).



4.19. Le presbytère de Saint-Aimé-des-Lacs. Source : Serge GAUTHIER. *Saint-Aimé-des-Lacs. 50 ans d'histoire paroissiale 1942-1992*. Saint-Aimé-des-Lacs, Comité du cinquantième anniversaire de la paroisse de Saint-Aimé-des-Lacs, 1992, p. 54.



4.18. L'église Saint-Aimé. Source : Patrice GAGNON. *Les églises de Charlevoix : un patrimoine à découvrir*. Pointe-au-Pic, Conseil régional de pastorale de Charlevoix, s.d., p. 30.



4.20. La chapelle du Sacré-Cœur, en 1945. Source : Rosaire TREMBLAY. *Charlevoix : des secrets bien gardés*. Québec, Les Éditions GID, 2010, p. 103.

Bâti de base

Le bâti de base se compose de bâtiments résidentiels unifamiliaux d'une variété de types et d'époques. On y retrouve la maison de colonisation et la maison traditionnelle québécoise érigées plus près du lac Sainte-Marie, qui témoignent de l'implantation du village sur un ancien rang agricole. Au cœur du village, les maisons vernaculaires d'influence américaine ainsi que la maison québécoise de l'époque industrielle sont très présentes (figure 4.21). Quelques maisons de courant cubique et à toit mansardé se retrouvent également dans la trame villageoise. Finalement, quelques bungalows complètent le bâti du noyau villageois.

Plusieurs maisons de villégiature se retrouvent également sur le pourtour du lac Sainte-Marie. Ces constructions, relativement récentes, sont très variées mais ont toutes comme point commun un accès direct au lac.

Le bâti secondaire occupe également une grande place dans le tissu urbain de Saint-Aimé-des-Lacs. Le plus remarquable est la présence de granges-étables et d'une scierie au centre de la trame du village, qui témoigne du caractère agricole du secteur (figure 4.22).

Dans les rues récentes, de nouveaux types architecturaux apparaissent également. Ils s'apparentent aux typologies retrouvées dans la plupart des nouvelles banlieues québécoises avec des garages attachés ainsi que des formes nouvelles et des matériaux contemporains (figure 4.23).



4.21. Cottage vernaculaire américain, sis au 89, rue Principale.



4.22. Résidence et bâtiment agricole. Source : *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 69, 2011, p. 11.



4.23. Maison-type du nouveau secteur résidentiel du chemin Tremblay.

Caractéristiques architecturales dominantes

Le bâti du noyau villageois de Saint-Aimé-des-Lacs présente un plan rectangulaire et des volumes variés. Il est construit de bois. Des galeries couvertes assurent la transition entre l'espace public (la rue située très près) et l'espace privé (la maison). La façade la plus longue fait face à la rue Principale. Le faîte de la toiture se retrouve également parallèlement à la rue Principale, le mur-pignon étant tourné vers le voisin. Des lucarnes percent souvent la toiture (*figure 4.21*). Dans la plupart des cas, la porte principale se situe au centre de la façade donnant sur la rue et des fenêtres sont réparties de façon symétrique de part et d'autre de la porte.

Le bâti spécialisé, souvent de plus gros gabarits, a quant à lui un plan rectangulaire tourné perpendiculairement à la rue Principale (*figure 4.25*). Son mur-pignon se retrouve donc sur la façade principale (Caisse populaire, garage, église, école, bâtiment municipal), permettant ainsi d'occuper une parcelle étroite en front de rue. Des aménagements paysagers sont présents en marge avant. Les allées en cour latérale mènent à un stationnement ou, dans certains cas, aux bâtiments secondaires situés en cour arrière. En zone de villégiature, les allées et les stationnements sont toutefois situés en cour avant afin de profiter pleinement du lac.



4.24. Vue aérienne du cœur du village de Saint-Aimé-des-Lacs. Source : © Pierre Lahoud, 2013.

Principaux témoins architecturaux

L'architecture de Saint-Aimé-des-Lacs est relativement récente. Quelques bâtiments témoignent toutefois de l'histoire de la municipalité, de son caractère rural et villageois. Malgré l'esprit de villégiature qui règne depuis longtemps dans la région, aucun témoin architectural de ce type n'en fait référence sur la rue Principale.

Église Saint-Aimé

Point de repère dans le paysage et point central de l'organisation du village, l'église Saint-Aimé a été construite en 1941-1942 par Johny McNicoll et Napoléon Tremblay (figure 4.25). Le volume est simple, rectangulaire avec le chœur en saillie. L'église est ornée d'une tour-clocher légèrement en saillie dans laquelle s'insère la porte principale. Sa grande toiture à deux versants est recouverte de bardeaux d'asphalte et son corps de bâti principal est revêtu d'aluminium blanc. Les grandes fenêtres de bois à six carreaux se terminent, en partie haute, par une imposte en arc de cercle. Le bâtiment semble bien préservé. Les photographies anciennes montrent cependant les portes peintes d'une couleur foncée (figure 4.18). L'implantation de l'église en surplomb par rapport au village, de même que son dégagement par rapport à la rue, caractérisent également cet élément phare du village. Son parvis est largement minéralisé. En contrebas, en bordure de la rue Principale, une petite place y est aménagée. Le bâtiment obtient une cote moyenne (D) à l'inventaire des lieux de culte du Québec⁵.



4.25. L'église Saint-Aimé

Presbytère de Saint-Aimé

Situé tout juste à côté de l'église, le presbytère est également un élément remarquable du village (figure 4.26). De style cubique, le bâtiment de deux étages est surmonté d'un toit à pavillon recouvert de bardeaux d'asphalte et percé d'une lucarne à pignon. Une grande galerie couverte et un balcon à l'étage ornent la façade principale. Contrairement à l'origine, les chambranles des fenêtres à guillotine et les planches cornières sont peints d'une couleur foncée, ce qui contraste avec la blancheur du revêtement principal. Plusieurs éléments architecturaux d'origine semblent avoir été remplacés avec les années. Notons, par exemple, les aisseliers et les garde-corps qui ornaient initialement la galerie, qui sont de nos jours disparus ou modifiés (figure 4.19).



4.26. Presbytère de Saint-Aimé-des-Lacs

5. Conseil du patrimoine religieux du Québec « Église Saint-Aimé ». *Inventaire des lieux de culte du Québec*. Fiche n° 2003-03-024, 2003 [en ligne] : http://www.lieuxdeculte.qc.ca/fiche.php?LIEU_CULTE_ID=8545&LieuSuivant=1&LieuPrecedent=-1&debut=0&nlieux=4&type_requete=nom_libre&lignes=25&NomLibre=Saint-Aimé

Chapelle du Sacré-Cœur

Érigée face au lac Sainte-Marie, cette petite chapelle se caractérise par une volumétrie simple avec une tour-clocher en saillie (figure 4.27). Elle aurait été construite en 1917 et semble avoir été très bien conservée au fil du temps. La chapelle est dotée d'une grotte de la sainte Vierge aménagée devant. La chapelle représente, en quelque sorte, le seul témoin de cet important lieu de villégiature qu'était Saint-Aimé-des-Lacs avant même la formation du village.

Ancienne station-service

L'ancienne station-service située tout juste devant l'église est un témoin architectural important pour le village (figure 4.28). Aujourd'hui convertie en garage de mécanique, elle reprend en quelque sorte les caractéristiques de la maison de l'artisan avec un logement situé tout juste au-dessus du lieu de travail. Le bâtiment est bien ancré dans le cœur du village. Son gabarit et sa façade principale s'intègrent à la trame bâti du village⁶.



4.27. Chapelle du Sacré-Cœur



4.28. Station-service

6. Anne Carrier Architecte, GRHQR et SIGMA. *Évaluation des territoires d'intérêt patrimonial* : MRC Charlevoix-Est. s.l., s.é., février 1998, p. 10.

Cottages vernaculaires américains

Plusieurs maisons d'un étage et demi au toit à deux versants forment la trame bâtie du village (*figures 4.29 et 4.30*). Elles reprennent les typologies des cottages vernaculaires américains. Elles sont tantôt ornées d'une lucarne centrale à pignon ou encore d'une grande lucarne à chien-assis. Dans les deux cas, les lucarnes sont toujours posées dans l'aplomb du mur. La façade est dotée d'une galerie couverte menant à la porte principale et de deux fenêtres disposées symétriquement.

Maison de logements

C'est davantage dans les villes que l'on retrouve ce type d'habitation ouvrière. Ici, à Saint-Aimé-des-Lacs, sa présence est unique, même inusitée. Cette maison bifamiliale, avec sa grande galerie couverte sur les deux niveaux, a conservé la plupart de ses caractéristiques d'origine⁷ (*figure 4.31*).



4.29. Cottage vernaculaire américain, sis au 87, rue Principale.



4.30. Cottage vernaculaire américain, localisé aux abords de la rue Principale.



4.31. Maison à logements, sise au 92, rue Principale.

7. Anne Carrier Architecte, GRHQR et SIGMA. *Évaluation des territoires d'intérêt patrimonial : MRC Charlevoix-Est. s.l., s.é., février 1998, p. 10.*

Maison rouge

Orientée perpendiculairement à la rue Principale, à l'est du cœur villageois, la maison rouge reprend les caractéristiques du modèle traditionnel québécois, alors que ses bâtiments agricoles témoignent du caractère rural antérieur à la formation du village (*figure 4.32*). Avec sa volumétrie simple, sa toiture à deux versants à base recourbée, son revêtement de planches à clin et ses fenêtres d'origine de bois à six carreaux ornées de chambranles, la maison semble avoir conservé la plupart de ses caractéristiques architecturales d'origine.



4.32. La maison rouge

Grange-étable

La grange-étable située au 81, rue Principale aurait été érigée vers 1930 par la famille Thivierge (*figure 4.33*). Elle est construite en pièce sur pièce et est surmontée d'un toit mansardé recouvert de bardeaux de cèdre sur son brisis et percé de lucarnes en appentis. La grange-étable est située au cœur du village dans un ensemble de bâtiments agricoles (hangar à bois et laiterie).



4.33. Grange-étable implantée au cœur du village de Saint-Aimé-des-Lacs.

Scierie

Directement sur la rive du lac Sainte-Marie, on retrouve une ancienne scierie, en contrebas de la route (*figure 4.34*). Le bâtiment possède une toiture à deux versants recouverte de tôle. Le corps de bâti est revêtu de planches verticales.



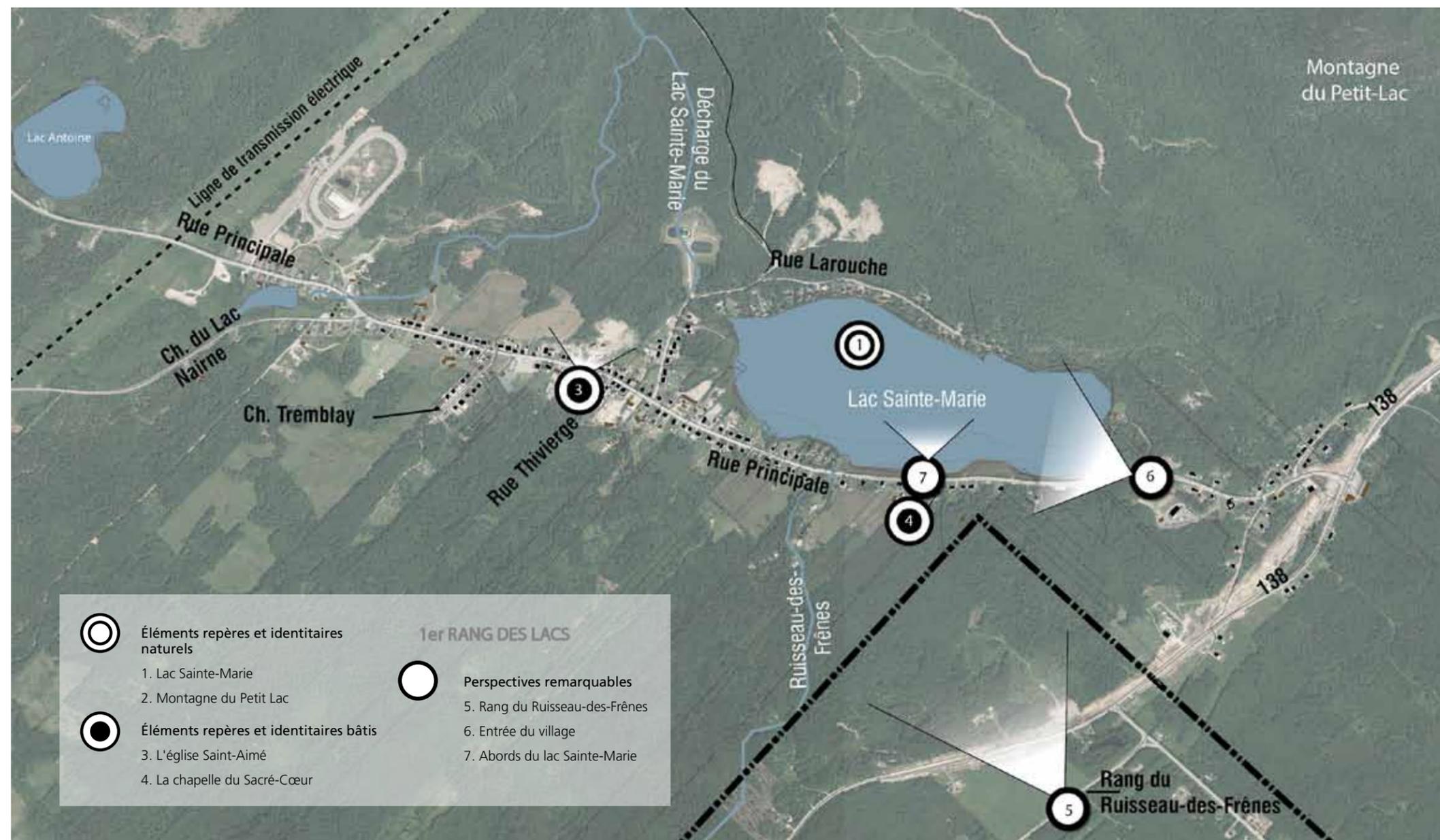
4.34. Scierie du Petit-Lac

ANALYSE VISUELLE

Objets repères et identitaires

Les objets repères et identitaires du secteur sont d'abord naturels. Les différents lacs, en particulier les lacs Sainte-Marie et Nairne, sont les véritables vedettes de la région. Les monts, montagnes et collines qui forment le paysage vallonné caractéristique de la région sont également des points de repère importants. Le couvert forestier caractérise également le secteur.

Les objets repères et identitaires bâtis sont peu nombreux dans le paysage. La chapelle du Sacré-Cœur, située face au lac Sainte-Marie, ainsi que l'église Saint-Aimé sont les plus remarquables.



4.35. Éléments repères et identitaires de Saint-Aimé-des-Lacs. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

Perspectives visuelles

Vers le village

La topographie particulière du site offre des perspectives visuelles remarquables. Une de celles-ci est d'ailleurs répertoriée dans la *Caractérisation des paysages*⁸. Il s'agit d'une vue plongeante vers le village, le lac Sainte-Marie et le lac Nairne à partir du rang du Ruisseau-des-Frènes, à l'extérieur des limites de la municipalité (figure 4.42). Cette perspective (vue n° 5 sur la figure 4.35) permet de mettre en valeur tous les éléments clés des paysages de Saint-Aimé-des-Lacs : les lacs, le couvert forestier, le territoire vallonné, la ligne de crête des Laurentides en arrière-plan, le caractère agricole et de villégiature du secteur ainsi que le noyau villageois qui s'étire le long de la rue Principale.

À partir de la route 138, l'entrée de la ville n'est toutefois pas aménagée et elle est à peine identifiée. À cet endroit, la topographie ressert les perspectives, ne permettant pas de deviner la présence des lacs et du village tout près (figure 4.41). La rue Principale, dès les débuts de son tracé à partir de l'intersection de la route 138, offre un panorama sur le lac Sainte-Marie et le village (vue n° 6 sur la figure 4.38). Aucune halte ou lieu d'arrêt ne permet actuellement de profiter pleinement de cette perspective visuelle spectaculaire.

À partir du village de Notre-Dame-des-Monts, la découverte de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs se fait davantage en lien avec le lac Nairne et toutes les implantations de villégiature qui y sont associées. Aucune percée visuelle ne permet de mettre en valeur l'église et le cœur du village. À l'intersection du chemin du lac Nairne et de la rue Principale, on ne distingue pas le clocher de l'église Saint-Aimé.

8. Ruralys. *Caractérisation et évaluation des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est : un outil vers la conservation et la mise en valeur des paysages*. Québec, Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, 2010, 174 p.



4.36. Vue sur le lac Sainte-Marie à partir de la rive opposée.



4.37. Percée visuelle entre le bâti de base permettant d'apercevoir le bâti agricole implanté en arrière-cour.



4.38. Vue sur le lac Sainte-Marie, le village de Saint-Aimé-des-Lacs et les Laurentides, près de l'intersection de la route 138.



4.39. Perspective visuelle à partir du parvis de l'église Saint-Aimé.

À partir du village

Au village, les perspectives vers le lac Sainte-Marie sont peu nombreuses mais toutefois remarquables. Tout juste devant la chapelle du Sacré-Cœur, le dégagement du couvert forestier permet de comprendre toute l'importance qu'a pu jouer le lac dans le développement du village (vue n° 7 sur les figures 4.35 et 4.36). Aucune halte publique ne permet toutefois de profiter pleinement du point de vue. Seul le stationnement du bâtiment servant à alimenter la ville en eau potable permet de s'arrêter et de profiter de la vue sur le lac d'une part, et sur la chapelle, de l'autre côté de la rue.

Au cœur du village, le parvis de l'église situé sur un plateau surélevé permet de dégager une perspective sur le village et sur le couvert forestier, plus absent au centre du village, ainsi que le paysage vallonné de l'arrière-pays. Ici, le lien avec le lac est absent (figure 4.39).

Complètement à l'ouest du village, tout juste avant le lac Antoine, la ligne de transmission du réseau électrique traverse la rue Principale. Cette coupure dans le paysage représente, en quelque sorte, la limite ouest du noyau villageois.



4.40. Perspective à partir du rang du Ruisseau-des-Frênes, date et source indéterminées.



4.41. Vue vers l'entrée du village de Saint-Aimé-des-Lacs à partir de la route 138.



Lac Nairne



Le village



Lac Sainte-Marie



4.42. Perspective remarquable à partir du rang du Ruisseau-des-Frênes. Il est possible d'apercevoir de ce point de vue le lac Nairne (à gauche) et le lac Sainte-Marie (à droite). Les deux entités sont reliées entre elles par le village de Saint-Aimé-des-Lacs.

SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

Synthèse

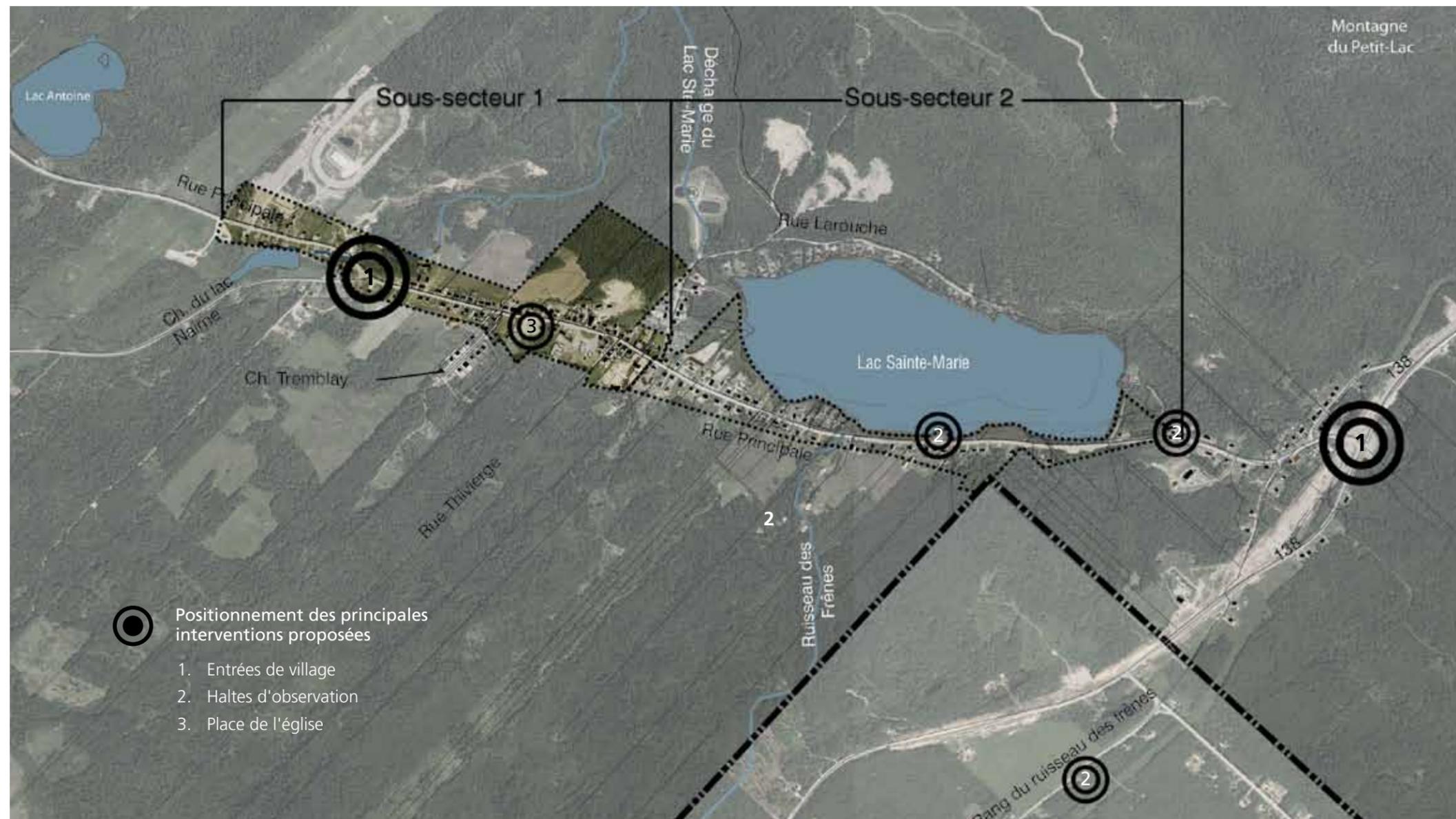
Le territoire de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs se compose majoritairement d'un paysage de villégiature axé autour des lacs de la région, en parallèle avec la ruralité typique de l'arrière-pays de Charlevoix. Le village est situé sur la rive sud du lac Sainte-Marie. Orienté autour de l'église, le village-rue s'étire sur la rue Principale et se concentre sur moins d'un kilomètre de long. Il nie quelque peu la présence du lac situé tout près ainsi que le caractère de villégiature qui a forgé l'identité et le développement du secteur. Les perspectives visuelles à partir du village ne permettent pas non plus de faire le lien entre ces différents éléments.

Le parcours-mère du secteur, la rue Principale, traverse le territoire et se connecte aux accès des villages environnants. Ce chemin était autrefois un rang agricole, comme en témoignent encore le parcellaire d'origine (longues bandes étroites perpendiculaires au lac) et certaines dépendances agricoles. La chapelle du Sacré-Cœur, située un peu à l'écart du noyau villageois, est un témoin important du passage des premiers estivants et de la notoriété de Saint-Aimé-des-Lacs comme lieu de villégiature. Les chalets et les maisons de vacances de l'époque sont aujourd'hui disparus ou, à tout le moins, difficilement identifiables. Ce bâtiment prend donc une importance capitale comme témoin historique et point de repère.

Dans le cœur du village, l'architecture se caractérise par un bâti relativement de faible gabarit, d'un étage et demi, réparti de part et d'autres de la rue Principale et situé près de celle-ci, créant un noyau villageois relativement dense. Il se compose majoritairement de maisons qui reprennent les typologies des cottages vernaculaires américains. Quelques bâtiments spécialisés sont aussi remarquables. Ils se retrouvent principalement autour de la place de l'église (église Saint-Aimé, presbytère, station-service) et forment un secteur institutionnel en retrait par rapport à la rue.

Les espaces publics du village se font rares. Outre la place de l'église et le secteur institutionnel, les haltes publiques aménagées près du lac et des différents éléments clés des paysages sont quasi inexistantes.

Si le village de Saint-Aimé-des-Lacs possède peu de liens directs avec les plans d'eau du territoire, la présence des montagnes, quant à elle, se fait sentir même au centre du village. Le village de Saint-Aimé-des-Lacs se situe à l'entrée du circuit touristique de la Route des Montagnes. Il est également la porte d'entrée pour le Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie.



4.43. Délimitation proposée du secteur d'intervention. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

La signalisation et les percées visuelles à partir de la route 138 ne permettent toutefois pas de rendre compte de ces caractéristiques. Pour les mettre en valeur, le Plan paysage propose comme thématique « Dans l'intimité du panorama Laurentien » pour le trajet compris entre Saint-Hilarion et

Clermont⁹. Cette thématique rend compte du panorama continu qu'offre la route 138 sur le contrefort des Laurentides, mais pourrait également s'étendre à la route de la Montagne qui permet de véritablement pénétrer dans cette intimité.

9. IBI/DAA. *Plan Paysage de la route 138*. Québec, Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, 2013, 103 p.

Mettre en valeur le caractère village-rue

1. Mettre en valeur le caractère village-rue qui s'étend principalement sur le rang Saint-Aimé (rue Principale), entre la chapelle du Sacré-Cœur et la jonction du chemin du lac Nairne.
2. Éviter la création de nouvelles rues de type « banlieue » qui banalisent la typologie de village-rue traditionnelle de Saint-Aimé-des-Lacs. Dans l'optique où de nouvelles rues doivent absolument être ouvertes, opter pour des aménagements davantage en harmonie avec le tissu traditionnel et la topographie du site.
3. Privilégier la densification de la rue Principale.
4. Conserver, entretenir et mettre en valeur le bâti résidentiel, institutionnel et agricole qui forment la trame urbaine particulière du village.
5. Privilégier des implantations qui s'inspirent du bâti en place et s'organisent selon deux unités de paysage légèrement distinctes :
 - a. Le cœur du village - la place de l'église (*unité de paysage 1*) :
 - i. Constitué de bâtis de base (résidentiel) et spécialisés (institutionnel);
 - ii. Bâti de base d'un étage et demi constitué majoritairement de cottages vernaculaires américains;
 - iii. Toiture à deux versants ou mansardée avec faîte de toiture généralement parallèle à la rue (bâti de base), avec ou sans lucarne;
 - iv. Symétrie sur la façade principale;
 - v. Volume simple;
 - vi. Localisation du bâti résidentiel près de la rue (4 à 7 m) et du bâti institutionnel davantage en retrait;
 - vii. Aménagement de galeries couvertes pour créer une zone tampon entre la rue et la résidence;
 - viii. Aménagements paysagers qui rendent compte de la topographie du site;
 - ix. Bâtiments secondaires (parfois agricoles) détachés, en arrière-cour;
 - x. Bâtiments situés de part et d'autre de la rue, rapprochés les uns des autres.

- b. Les abords du lac Sainte-Marie (*unité de paysage 2*) :
 - i. Constitué de bâti de base (résidentiel);
 - ii. Bâti de base d'un étage et demi composé d'un mélange de cottages vernaculaires américains, de bungalows, de maisons traditionnelles québécoises et de maisons de villégiature;
 - iii. Toiture à deux versants ou mansardée avec faîte de toiture généralement parallèle à la rue (bâti de base) avec ou sans lucarne;
 - iv. Symétrie sur la façade principale;
 - v. Volume simple;
 - vi. Localisation du bâti davantage en retrait de la rue (12 à 28 m);
 - vii. Aménagement de galeries couvertes pour créer une zone tampon entre la rue et la résidence;
 - viii. Aménagements paysagers qui rendent compte de la topographie du site;
 - ix. Bâtiments secondaires (parfois agricoles) détachés, en arrière-cour;
 - x. Bâtiments situés majoritairement du côté sud de la rue, assez distants les uns des autres.
6. Dynamiser la zone institutionnelle autour de l'église :
 - a. Déminéraliser le parvis de l'église et favoriser des aménagements intégrant davantage de végétation;
 - b. Mettre en lumière le secteur (éclairage fonctionnel de la place de l'église, éclairage architectural de l'église);
 - c. Revoir la signalisation;
 - d. Aménager une halte publique;
 - e. Favoriser la mise en valeur du bâti de base environnant.
7. Mettre en valeur le lien avec le lac Sainte-Marie :
 - a. Favoriser les aménagements qui permettent de profiter du lac (piste cyclable, haltes, modules d'interprétation, rampe de mise à l'eau, etc.).

Mettre en valeur la Route des Montagnes, les lacs et le caractère de villégiature de Saint-Aimé-des-Lacs :

1. Développer davantage le circuit de la Route des Montagnes :
 - a. Poursuivre le circuit sur le rang du Ruisseau-des-Frênes pour profiter des panoramas vers le village de Saint-Aimé-des-Lacs :
 - i. Signaler le raccordement au rang du Ruisseau-des-Frênes et proposer ce parcours panoramique aux promeneurs;
 - ii. Signaler l'entrée de Saint-Aimé-des-Lacs comme porte d'entrée de la Route des Montagnes;
 - iii. Proposer une série de haltes qui rendent compte des montagnes et des lacs typiques de la Route des Montagnes et du village de Saint-Aimé-des-Lacs.
2. Aménager les entrées de village aux deux extrémités de la rue Principale, à la jonction de la route 138 et du chemin du Lac-Nairne, comprenant un élément signal particulier (*figure 4.43*). Aménager une halte près de la route 138 permettant de mettre en valeur le circuit touristique de la Route de la Montagne, la thématique proposée par le *Plan Paysage* « Dans l'intimité du panorama laurentien », de même que la perspective visuelle remarquable à l'entrée du village.
3. Aménager une halte près du gîte du Petit-Lac de façon à amener les visiteurs à s'arrêter et à admirer le lac Sainte-Marie (*figure 4.43*);
4. Aménager une halte sur les bords du lac Sainte-Marie, près de la chapelle du Sacré-Cœur.
5. Aménager une halte sur le rang du Ruisseau-des-Frênes.

6. Mettre en valeur le caractère agricole (de subsistance) toujours présent dans le village et autour :
 - a. Éviter la déprise agricole afin de conserver les grands panoramas et la présence du caractère agricole dans les paysages (*figure 4.43*);
 - b. Conserver et mettre en valeur les percées visuelles entre le bâti qui laisse entrevoir le bâti agricole situé derrière;
 - c. « Évaluer le potentiel de récupération de l'architecture agricole (granges et autres bâtiments abandonnés) pour promouvoir des activités et événements à caractère artistique (expositions, ateliers, programmation de cinéma thématique, etc.) offrant un regard direct sur les montagnes¹⁰ ».
7. Conserver pour tout le territoire de la municipalité les caractéristiques principales du système viaire traditionnel, qui est constitué des parcours-mère d'origine et des parcours d'implantation qui contournent les lacs. Éviter l'ouverture de nouvelles rues de type « banlieue ».
8. Identifier Saint-Aimé-des-Lacs comme un lieu historique de villégiature :
 - a. Trouver et mettre en valeur les traces des plus anciennes maisons de villégiature de la région;
 - b. Mettre en valeur l'esprit de villégiature à travers la signalisation et les éléments d'interprétation.

10. IB/DAA. *Plan Paysage de la route 138*. Québec, Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, 2013, 103 p.

BIBLIOGRAPHIE

Archives et centres de documentation

MRC de Charlevoix-Est. Schéma d'aménagement.

Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs. Plan d'urbanisme.

Études et inventaires

Anne Carrier Architecte, GRHQR et SIGMA. *Évaluation des territoires d'intérêt patrimonial : MRC Charlevoix-Est*. s.l., s.é., février 1998, n.p.

IBI/DAA. *Plan paysage de la route 138*. Québec, Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, 2013, 103 p.

Patri-Arch. *Inventaire des bâtiments agricoles de la MRC de Charlevoix-Est : rapport synthèse*. Clermont, CLD de la MRC de Charlevoix-Est, 2011, 127 p.

ROBITAILLE, André, et Jean-Pierre SAUCIER. *Paysages régionaux du Québec méridional*. Québec, Les Publications du Québec, 1998, 213 p.

Ruralys. *Caractérisation et évaluation des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est : un outil vers la conservation et la mise en valeur des paysages*. Québec, Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, 2010, 174 p.

SOTAR. *Macro-inventaire, comté de Charlevoix-Est, analyse du paysage architectural : étude synchronique des lieux, étude thématique de l'architecture*. s.l., Comté de Charlevoix-Est, février 1983.

Monographie et ouvrages de référence

DUMAS, Alain, et Yves OUELLET. *Charlevoix joyau du Québec*. Saint-Laurent, Éditions du Trécarré, 1997, 159 p.

GAGNON, Patrice. *Les églises de Charlevoix : un patrimoine à découvrir*. Pointe-au-Pic, Conseil régional de pastorale de Charlevoix, [s.d.], 76 p.

GAUTHIER, Serge. *Saint-Aimé-des-Lacs : 50 ans d'histoire paroissiale 1942-1992*. Saint-Aimé-des-Lacs, Comité du cinquantième anniversaire de la paroisse de Saint-Aimé-des-Lacs, 1992, 55 p.

LACROIX, Georgette. *Charlevoix mes amours*. Baie-Saint-Paul, Club Lions de Baie-Saint-Paul, 1985, 192 p.

LAMBERT, Serge, et Caroline ROY. *Une histoire d'appartenance : Charlevoix*. Sainte-Foy, Éditions GID, 2001, 187 p.

TREMBLAY, Rosaire. *Charlevoix des secrets bien gardés*. Québec, Les Éditions GID, 2010, 205 p.

Articles de périodiques

BOURGET, Clermont. « Pour la pérennité de Charlevoix ». *Continuité*, Québec, Conseil des monuments et sites du Québec, n° 78, 1998, p. 27-29.

HARVEY, Christian, et Serge GAUTHIER. « Saint-Aimé-des-Lacs : un village, une école ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 48, 2005, p. 19-20.

Revue d'histoire de Charlevoix. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 69, 2011.

« Saint-Aimé-des-Lacs ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 28, 1998.

Ressources internet

Sites internet

Conseil du patrimoine religieux du Québec. *Inventaire des lieux de culte du Québec* [en ligne] : <http://www.lieuxdeculte.qc.ca/> (consulté le 7 novembre 2013).

Le lac Nairne [en ligne] : <http://lacnairne.org/lac.html> (consulté le 7 novembre 2013).

Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs [en ligne] : <http://www.saintaimedeslacs.ca> (consulté le 7 novembre 2013).

Québec. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) [en ligne] : <http://iris.banq.qc.ca/> (consulté le 7 novembre 2013).

Québec. Commission de toponymie du Québec [en ligne] : <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/accueil.aspx> (consulté le 7 novembre 2013).

Québec. Ministère de la Culture et des Communications. *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* [en ligne] : http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=184149&type=bien#.UjcUvX_eSPw (consulté le 7 novembre 2013).

Documents et articles

GAUTHIER, Serge. « La mine du Lac Pied-des-Monts ». *Encyclobec*. 4 octobre 2002 [en ligne] : <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=62> (consulté le 7 octobre 2013).

LAVOIE, Brigitte. « Plan paysage de la route 138 : liste de propositions sur les tables des municipalités ». *Le Charlevoisien*. 25 septembre 2013 [en ligne] : http://www.charlevoixendirect.com/index.asp?ID=137467&s=detail_actualite (consulté le 7 octobre 2013).

Ruralys. *À la découverte des paysages de la Côte de Beaupré et de Charlevoix*. Québec, Table de concertation sur les paysages des MRC de la Côte de Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est. 2010 [en ligne] : <http://www.notrepanorama.com/ruralys/> (consulté le 19 septembre 2013).